



Plan Local d'Urbanisme – Livilliers

Bilan de la concertation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 7 juillet 2016



BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

1. MODALITES DE LA CONCERTATION DEFINIES PAR LA DELIBERATION DE PRESCRIPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- Par délibération en date du **15 janvier 2015**, la commune de Livilliers a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- La délibération sus visée définit les modalités de concertation prévues tout au long de la procédure dont l'objectif est de parvenir à prendre en compte les points de vue des acteurs et des habitants dans la définition du projet communal.
- La délibération de prescription du PLU prévoit la mise en œuvre des modalités de concertation suivantes :
 - Une ou plusieurs réunions publiques ;
 - Une exposition en mairie, présentant le diagnostic communal et le parti d'aménagement prévu pour la commune par des plans et panneaux ;
 - Plusieurs articles diffusés dans le bulletin municipal ou à travers tout autre moyen d'information que le maire jugera utile ;
 - La mise à disposition en mairie d'un registre à destination de la population ainsi que des associations ou personnes morales intéressées afin qu'elles puissent y consigner leurs observations.

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

2. TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODALITES DE CONCERTATION MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLU

Modalités de concertation prévues par la délibération de prescription	Mise en œuvre réalisée dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU
Réunion publique	Une réunion publique a été organisée au cours de la démarche d'élaboration du PLU : - Jeudi 19 mai 2016 à 19h00
Exposition du projet de PLU	Une exposition composée de 8 panneaux a été mise à disposition des habitants en mairie à partir de février 2016. L'exposition était accompagnée d'un registre de concertation permettant aux visiteurs de réagir et de faire part de leurs observations.
Articles dans le bulletin municipal et sur le site internet	Deux articles ont été diffusés dans le bulletin municipal : - Au mois de Juin 2015 - Au mois de Février 2016 De plus, une information spécifique a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants dès le mois d'octobre 2015
Mise à disposition d'un cahier ou registre pour consigner des observations	Tout au long de la procédure d'élaboration du PLU, un registre de concertation accessible au public a été mis à disposition à l'accueil de la mairie de Livilliers.

3. LES TEMPS DE LA CONCERTATION MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLU

Réunion publique

- Conformément à la délibération de prescription du PLU une réunion publique suivie de débats a été organisée au cours de la procédure d'élaboration.
- La réunion publique s'est tenue le jeudi 19 mai 2016 à 19h00 dans la salle communale de Livilliers derrière l'école.
- L'organisation de la réunion publique a été annoncée par le bulletin municipal, par affichage sur les panneaux d'affichage de la commune et par publipostage.
- La réunion publique a rassemblé environ 35 personnes, et a permis de présenter la démarche du projet de PLU, le projet communal et les outils réglementaires mobilisés dans l'objectif de mettre en œuvre le projet communal du PADD : les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), la délimitation des zones et les principes réglementaires (hauteurs, emprises au sol, espaces verts, ...). À cette occasion le projet de zonage (document graphique du règlement) a été mis à disposition des participants.
- Cette réunion était suivie d'un débat avec les habitants. La réunion s'est déroulée selon le schéma suivant : accueil par Madame la Maire, exposé de présentation par le bureau d'études, observations émises par les participants, réponses de la part des élus et/ou du bureau d'études permettant d'apporter des précisions et éclairages sur les objectifs poursuivis.

Exposition publique

- Afin de permettre aux habitants d'accéder aisément aux éléments de réflexion et aux objectifs poursuivis par la municipalité, une exposition évolutive a été installée en mairie. L'exposition était accompagnée d'un registre de concertation permettant aux habitants de réagir et de faire part de leurs observations.
- L'exposition complète comptait 8 panneaux édités au format A3 (21 cm / 29,7 cm). Elle a été présentée en deux volets en fonction de l'avancement des travaux.
- Une première exposition s'est déroulée à partir de février 2016 portant sur l'exposé du déroulement de la procédure d'élaboration du PLU, des conclusions du diagnostic communal.
- Le second temps a permis de présenter 3 panneaux supplémentaires à partir d'avril 2016. Ceux-ci présentaient les principes et objectifs du PADD.
- L'exposition a été présentée lors de la réunion publique.

Articles dans le bulletin municipal

- Les outils de communication et d'information habituels de la commune ont été mobilisés à travers le bulletin municipal.
- Plusieurs articles ont été rédigés dans le bulletin municipal « Le Tambour de Livilliers ». Ils ont été précédés dès la phase amont de la démarche par une information diffusée dans chaque boîte aux lettres.
- La note d'information datée du 16 octobre 2015 et diffusée dans les boîtes aux lettres des habitants de donner une large information précisant les enjeux de la démarche. La note d'information a été l'occasion d'évoquer la démarche de PLU, son intérêt, les objectifs poursuivis par la municipalité, le calendrier et les étapes de l'élaboration, ainsi que les modalités proposées aux habitants dans le cadre de la concertation (articles, réunion publique, registre de concertation, ...).
- L'édition du bulletin municipal « Le Tambour de Livilliers » du mois de juin 2015 a permis de diffuser une information sur l'avancée des travaux d'élaboration du PLU et la mise à disposition d'un registre de concertation en mairie.
- L'édition du mois de février 2016 a permis de diffuser une information sur l'avancée des travaux d'élaboration du PLU :
 - Le débat sur les orientations du PADD tenu par le conseil municipal,
 - Le rappel des modalités de concertation proposée par la municipalité et notamment la mise à disposition d'un registre de concertation destiné à la population.
- Enfin, la diffusion d'une annonce de la tenue de la réunion publique dans toutes les boîtes aux lettres des administrés a permis en complément de cette information, d'indiquer aux habitants l'avancée en cours de la procédure.

Mise à disposition d'un registre et courriers adressés au Maire

- Les moyens d'expression à disposition des habitants comprenait la possibilité de faire part d'observations écrites par le biais d'un registre de concertation et de courriers pouvant être adressés directement à Madame le Maire.
- Cette possibilité à disposition des habitants a été mise en place dès le début de la procédure, annoncée par la délibération de prescription et rappelée à la fois dans les articles parus dans le bulletin municipal et à la fois lors de la réunion publique.
- Environ trois contributions ont été consignées par le biais de ces moyens.
- Ces éléments ont été analysés au cours des travaux sur le PLU et ont, en partie, lorsqu'ils permettaient de répondre aux objectifs poursuivis par le projet communal (PADD), contribué à la consolidation du projet de PLU.

ELABORATION DU P.L.U.
Panneaux de l'exposition PLU présentée en Mairie

Informez vous ! 1

Le diagnostic de Livilliers

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, pourquoi ?
La commune de Livilliers revise son Plan d'Occupation des Soils (POS) afin de se doter d'un document d'urbanisme cohérent avec les récentes évolutions législatives et réglementaires. La révision du POS, qui vaut élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU), est l'occasion de définir le projet de village pour les 10 prochaines années.



Le Plan Local d'Urbanisme, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique dans lequel sont fixés les orientations et les objectifs pour le projet de village, les aménagements futurs, les règles qui s'appliquent aux nouvelles constructions.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document écrit et cartographique qui comprend 5 pièces.



ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 2

Le diagnostic de Livilliers

Paysage et patrimoine naturel

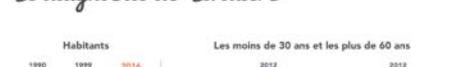
Le village de Livilliers fait partie des 99 communes du Parc naturel régional du Vexin français.
C'est en 1993, le Parc est un espace protégé au sein du territoire français.



ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 3

Le diagnostic de Livilliers

Habitants



Le village de Livilliers fait partie des 99 communes du Parc naturel régional du Vexin français.

C'est en 1993, le Parc est un espace protégé au sein du territoire français.

Le patrimoine naturel de Livilliers est riche et varié. Il comprend des paysages agricoles, des forêts, des zones humides et des sites historiques.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique dans lequel sont fixés les orientations et les objectifs pour le projet de village, les aménagements futurs, les règles qui s'appliquent aux nouvelles constructions.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document écrit et cartographique qui comprend 5 pièces.

Le rapport de présentation expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement, définit les choix retenus pour établir le PADD, précise le règlement et le zonage, traduit les incidences sur l'environnement.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit le projet de Livilliers pour les 10 années à venir.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) précisent les conditions d'aménagement sur les secteurs porteurs d'emploi.

Le règlement se compose d'un règlement graphique et d'un règlement écrit qui fixent les règles d'urbanisme sur l'ensemble de la commune.

Les annexes informatives indiquent les particularités de protection, les servitudes d'utilité publique, les plans des réseaux... et regroupent les pièces administratives.

ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 4

Le diagnostic de Livilliers

Vie Scolaire

Le village est en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Hérouville et Génicourt.

Mairie, école, église, salle polyvalente, terrain de football et aire de jeux pour enfants sont les principaux équipements.

2 associations animent la vie locale: Foyer Rural et Association Sauveterre de l'Église de Livilliers.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique dans lequel sont fixés les orientations et les objectifs pour le projet de village, les aménagements futurs, les règles qui s'appliquent aux nouvelles constructions.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document écrit et cartographique qui comprend 5 pièces.

Le rapport de présentation expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement, définit les choix retenus pour établir le PADD, précise le règlement et le zonage, traduit les incidences sur l'environnement.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit le projet de Livilliers pour les 10 années à venir.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) précisent les conditions d'aménagement sur les secteurs porteurs d'emploi.

Le règlement se compose d'un règlement graphique et d'un règlement écrit qui fixent les règles d'urbanisme sur l'ensemble de la commune.

Les annexes informatives indiquent les particularités de protection, les servitudes d'utilité publique, les plans des réseaux... et regroupent les pièces administratives.

ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 5

Le diagnostic de Livilliers

Paysage bâti et développement villageois, Livilliers en 4 clichés



Le paysage bâti de notre village de Livilliers est diversifié et reflète son histoire et son environnement.



ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 6

Le PADD de Livilliers

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qu'est ce que c'est ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est l'une des pièces maîtresses du futur Plan Local d'Urbanisme de Livilliers. Il exprime la vision et le projet du village pour les 10 prochaines années.

Le PADD est un cadre qui fixe les grandes orientations retenues par la municipalité pour le développement et l'aménagement de la commune, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'économie, d'environnement, de paysage...

Le PADD fait ensuite l'objet d'une traduction réglementaire (règlement écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation).



Le PADD fait l'objet de plusieurs séances de travail en commission urbanisme. Ces réunions ont permis aux élus de retenir les orientations d'urbanisme et d'aménagement pour le village. Le conseil municipal de Livilliers a débattu des orientations du PADD le 4 février 2014.

Le PADD de Livilliers repose avant tout sur une ambition, celle d'un village à taille humaine, solidaire et respectueux de son patrimoine architectural et paysager, de son environnement. L'ambition est de préserver le caractère villageois de Livilliers, de proposer un cadre de vie rural et agréable aux portes de l'Île-de-France et du Parc naturel régional du Vexin français.

Le PADD de Livilliers se traduit en 3 grandes orientations.

ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 7

Le PADD de Livilliers

Les 3 grands axes du PADD...

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir

Un développement qui renforce notre identité villageoise

Un développement qui diversifie les fonctions et les activités du village

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir

Un développement qui renforce notre identité villageoise

Un développement qui diversifie les fonctions et les activités du village

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir

ELABORATION DU P.L.U.
Informez vous ! 8

Le PADD de Livilliers

Les 3 grands axes du PADD...

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir

Un développement qui renforce notre identité villageoise

Un développement qui diversifie les fonctions et les activités du village

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir

Un développement qui renforce notre identité villageoise

Un développement qui diversifie les fonctions et les activités du village

Un développement qui respecte et valorise nos ressources

Le projet de village recherche à valoriser les ressources naturelles pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Le projet valorise les ressources spatiales du territoire.

Un développement qui s'inscrit dans le temps et prépare notre avenir



République Française
Département du Val d'Oise
Canton de PONTOISE

Commune de Livilliers

10, Rue de la Chaïse
95 300 Livilliers

Téléphone : 01.34.42.72.04
Télécopie : 01.34.66.99.43

Le 16 octobre 2015

ELABORATION DU PLU

Information à tous les Livillois

Notre commune élabore son Plan Local d'Urbanisme afin de se doter d'un document cohérent avec les récentes évolutions législatives et permettant de mener à bien les projets locaux.



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion de définir un projet d'aménagement et de mise en valeur du village pour les 10 prochaines années.

L'ambition du PLU est de proposer un cadre de vie toujours plus agréable et respectueux de l'identité de notre village, un développement maîtrisé et soucieux de la qualité des paysages ruraux du Vexin français, de la préservation de l'environnement, de la valorisation des espaces naturels et agricoles.

Pourquoi engager l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) date de 2001. Le POS est aujourd'hui devenu un document d'urbanisme ancien qui ne répond plus aux attentes de la municipalité et doit intégrer les évolutions du contexte législatif (entrée en vigueur de la loi ALUR¹) et réglementaire (SDRIF², Charte du Parc...).

L'élaboration du PLU est l'occasion de se donner les moyens de réaliser différents projets d'aménagement et de conduire une gestion durable et raisonnée de l'espace communal. Plusieurs projets et enjeux sont identifiés, notamment :

- La réhabilitation et la mise en valeur de l'église et ses abords.
- L'amélioration de la sécurité et de la qualité urbaine et paysagère des espaces publics.
- La réhabilitation de corps de fermes anciens dans le respect de la qualité architecturale et paysagère du village.
- La préservation et la mise en valeur des chemins ruraux.

¹ Loi ALUR : loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué

² SDRIF : Schéma Directeur de la Région Ile-de-France

Le calendrier de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme



Nous prévoyons d'arrêter le projet de PLU pour l'été 2016 et de le faire approuver par le conseil municipal en début d'année 2017.

La démarche d'élaboration du PLU est pleinement engagée depuis la rentrée 2015. L'agence Atopia a été retenue pour accompagner et conseiller vos élus dans leurs réflexions. Le projet communal du PLU sera travaillé, discuté pour la fin de l'année. L'écriture du règlement du PLU est programmée pour le début de l'année 2016.

En 2016, seront également organisées les démarches de consultation des services de l'Etat et l'enquête publique.

La concertation avec les habitants



L'élaboration du PLU s'inscrit dans le cadre d'une concertation continue avec les habitants de Livilliers.

La concertation sur le PLU comprend des articles diffusés dans le bulletin municipal, une exposition publique et l'animation d'une réunion publique avant l'arrêt de projet.

C'est pourquoi, nous vous invitons à nous faire part de vos avis, observations et remarques qui seront systématiquement enregistrés et analysés dans un registre de concertation mis à votre disposition à la mairie.

Le Maire,
Marion WALTER

Extrait du bulletin municipal n°110 – juin 2015

ÉDITORIAL

Voilà déjà une année d'écoulée depuis le début de notre mandature. Nous avons pris nos marques et pris à bras le corps les gros chantiers qui nous attendaient.

Que devient notre église ? Voilà la question que vous vous posez tous !! Même pour notre petite commune les méandres de l'administration n'ont rien d'imaginaire !

Depuis le mois de mai 2014 nous avons ré-ouvert le dossier de restauration de notre église. Au mois de mai 2015 nous venons de recevoir un avis favorable pour engager les travaux (rapport détaillé dans les pages suivantes). Pouvons-nous espérer leur achèvement avant le printemps 2020 ? Nous le souhaitons sincèrement et nous y employons toute notre énergie.

Nous poursuivons également l'élaboration de notre PLU. Le choix du bureau d'étude a été arrêté en partenariat avec la commune d'Hérouville. Nous vous rappelons qu'un registre est ouvert en mairie afin de recueillir vos suggestions, vos idées et vos remarques.

Malgré les baisses des dotations et des subventions le conseil municipal a décidé encore cette année de ne pas augmenter les taxes communales et sachez que nous sommes déterminés, malgré tout, à mener à bien nos projets.

Malheureusement il n'en a pas été de même pour notre Communauté de Communes qui doit absorber de plus en plus de compétences. Dans le budget prévisionnel 2015 il a fallu inclure le financement des nouvelles actions qu'elle nous a proposées et qui ont été soumises au vote du conseil communautaire et acceptées (transport des enfants vers les centres de loisirs le mercredi midi, fibre optique, droit des sols, vidéo-protection, crèche et centre de loisirs pour les 3-6ans). De ce fait une augmentation des impôts communautaires a dû être appliquée (taxe habitation 7.36%, foncier bâti 1.00%, foncier non bâti 2.40%) pour faire face au désengagement de l'état.

Pour terminer sur une note plus légère je tiens à vous faire part d'un projet qui me tient particulièrement à cœur c'est le fleurissement de notre village pour lequel votre participation est indispensable. La finalité de cette opération est autant de fleurir les rues et les jardins de notre commune que de créer des liens nouveaux entre voisins. Nous pouvons être accompagnés dans cette démarche par le CAUE et le PNR. Une réunion d'information est programmée pour la deuxième quinzaine de juin. J'espère vous y voir nombreux.

Nous nous évertuons à accomplir du mieux possible les tâches que vous avez bien voulu nous confier et ce n'est pas toujours facile.

Les vacances d'été approchent et nous espérons qu'elles seront pour vous bonnes et reposantes.

Le Maire
Marion Walter

INFOS PRATIQUES

N° 110

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le stationnement à l'intérieur de Livilliers est unilatéral alterné (côté impair du 1er au 15 et côté pair à partir du 16 du mois).

Le non respect de cette règle du code de la route est passible d'une amende forfaitaire.

Dans certaines rues, le non respect de cette règle apporte des désagréments, en particulier pour la circulation des cars et des engins agricoles.

Nous comptons sur vous pour privilégier le stationnement à l'intérieur de vos propriétés ou sur le parking de la mairie.



TRAVERSÉE DE LA COMMUNE PAR DES CAMIONS DE VÉGÉTAUX

Nous vous avons parlé d'un comptage pour contrôler le nombre de camions qui traverse le village à destination de « Vert Compost ». Ce comptage a eu lieu courant avril et nous sommes dans l'attente du compte rendu de cette opération.

LE PAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration de notre PLU se poursuit.

Nous en sommes au stade du choix du bureau d'études après l'ouverture des plis suite à l'appel d'offre, qui a eu lieu le 23 avril à Hérouville.

L'étude des trois dossiers reçus se fera en collaboration avec le Direction des Départementale des Territoires et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise.

Un registre est ouvert en mairie pour recueillir vos suggestions.

Le Tambour de
Livilliers

ÉDITORIAL

Une fois de plus en ce début d'année 2016, période des vœux, nous ne pouvons oublier les tragiques événements du 13 novembre 2015. Nous pensons sincèrement à tous ceux qui ont perdu la vie ou qui sont cruellement blessés.

Malgré tout, nous avons décidé de partager un moment de convivialité avec nos administrés autour d'une galette le samedi 16 janvier et nous remercions toutes les personnes présentes.

Depuis notre arrivée en mars 2014, nous nous sommes engagés dans deux grands chantiers qui mobilisent toute notre énergie :

*La restauration de
l'église, le PLU, et
bien d'autres
dossiers sur
lesquels nous
sommes mobilisés.*

- La restauration de notre Eglise pour laquelle nous mettons tout en œuvre pour obtenir les dernières subventions nécessaires à sa restauration. Je tiens à remercier chaleureusement le Président de l'ASEL et ses membres pour leur action de communication. Un grand merci à tous les donateurs, continuez à adresser vos dons même les plus modestes pour la sauvegarde de notre Eglise.
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Le bureau d'études ATOPIA commun avec le village d'Hérouville nous aide pour son élaboration. Nous rappelons qu'un registre est à votre disposition en mairie afin de nous faire part de vos remarques, de vos suggestions. Une enquête publique aura lieu d'ici quelques mois.

Page 2

Le Tambour de
Livilliers

LA VIE DU VILLAGE

PLAN D'URBANISME LOCAL (PLU)

Le conseil municipal du 04 février a voté à l'unanimité le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**.

Le **PADD** constitue la pièce structurante du PLU.

Il est l'expression du projet communal et traduit les ambitions d'aménagement du village à l'horizon 2030 dans une stratégie déclinée en objectifs.

Il traduit, dans le cadre du document d'urbanisme PLU, l'ambition de développement et d'aménagement du village formulées par vos élus.

D'autres étapes vont suivre pour une mise en place du PLU à échéance mars 2017 (enquête publique).

REPAS DES ANCIENS

La situation financière des petites communes est de plus en plus difficile à gérer du fait de la baisse très importante des dotations de l'Etat.

De ce fait, à partir de l'année 2016, les colis de Noël et le repas des anciens seront attribués à compter de leur soixante-dixième anniversaire.

Page 6



République Française
Département du Val d'Oise
Canton de PONTOISE

Commune de Livilliers

mairie-de-livilliers@wanadoo.fr

10, Rue de la Choise
95 300 Livilliers

Téléphone : 01.34.42.72.04
Télécopie : 01.34.66.99.43

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIVILLIERS

Afin de se doter d'un document d'urbanisme cohérent avec les récentes évolutions législatives et réglementaires et dans le souci de faire face aux nouveaux enjeux de développement et d'aménagement du village, la commune de LIVILLIERS a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU, qui remplacera à terme l'actuel Plan d'Occupation des Sols, a pour vocation de définir le projet de la commune pour les dix prochaines années.

C'est un document stratégique dans lequel seront fixés les orientations et les objectifs du projet de village, les aménagements futurs ainsi que les règles applicables aux nouvelles constructions.

A cette occasion, Madame le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de convier les habitants à la réunion publique qui aura lieu

Le jeudi 19 mai 2016 à 19h, à la salle polyvalente

afin de présenter la démarche globale, et plus particulièrement le diagnostic de la commune qui a permis de dégager les pistes de réflexions de son futur Projet d'Aménagement Durables (PADD), le projet de zonage et d'échanger et de débattre ensemble sur ces questions.

Le Maire,
Marion WALTER



Diaporama de la réunion publique du 19 mai 2016

The diaporama consists of 34 numbered slides, each with a title and content:

- Slide 0:** Un Plan Local d'Urbanisme pour Livilliers. Includes a photo of a church and a field.
- Slide 1:** Un PLU pour Livilliers. Details the project's objectives and timeline.
- Slide 2:** Les acteurs du PLU. Lists the municipal council, the working group, and residents.
- Slide 3:** Première étape : le diagnostic. Explains the purpose of the diagnostic.
- Slide 4:** Histoire. Shows historical maps and photos of the village.
- Slide 5:** Une trame bâtie qui reste harmonieuse. Discusses the built structure and its harmony.
- Slide 6:** Un réseau de voies de type villageois. Shows a map of the village road network.
- Slide 7:** Un patrimoine à révéler. Focuses on the village's heritage.
- Slide 8:** Un patrimoine à révéler. Another view of the heritage.
- Slide 9:** Un patrimoine à révéler. Focuses on the village's architecture.
- Slide 10:** Un paysage reconnu, protégé. Discusses the village's landscape.
- Slide 11:** Un paysage contrasté entre plateau et village. Shows the contrast between the plateau and the village.
- Slide 12:** Un paysage contrasté entre plateau et village. Another view of the landscape contrast.
- Slide 13:** Un paysage porteur de valeur écologique. Discusses the ecological value of the landscape.
- Slide 14:** Une présence de l'eau par intermittence. Shows a map of the water network.
- Slide 15:** Une population stabilisée. Includes a bar chart showing population trends from 1990 to 2014.
- Slide 16:** Des logements qui progressent de façon maîtrisée. Shows a line graph of housing construction.
- Slide 17:** Une population dont la moyenne d'âge s'élève. Includes a pie chart showing age distribution.
- Slide 18:** Une gamme d'équipements de proximité. Shows photos of local facilities.
- Slide 19:** Activité agricole bien présente. Discusses the role of agriculture.
- Slide 20:** Les enjeux pour le projet. Lists key challenges: EQUILIBRE, CADRE DE VIE, and DEVELOPPEMENT.
- Slide 21:** Les objectifs fixés par les élus. Lists the goals set by the elected officials.
- Slide 22:** Livilliers dans son environnement. Shows a map of the village in its context.
- Slide 23:** Livilliers dans son environnement. Another view of the village's environment.
- Slide 24:** La stratégie du projet. Lists the project's strategy: development, dynamic village, and quality of life.
- Slide 25:** Un développement intégré. Discusses integrated development.
- Slide 26:** Un développement pérenne. Discusses sustainable development.
- Slide 27:** Un développement générateur de bien vivre. Discusses development that improves quality of life.
- Slide 28:** Un développement générateur de bien vivre. Includes a graph showing the relationship between development and quality of life.
- Slide 29:** Aménagement paysager sur des parcelles existantes. Shows a map of existing parcels.
- Slide 30:** Aménagement paysager sur des parcelles existantes. Another view of the landscaping plan.
- Slide 31:** Aménagement paysager sur des parcelles existantes. Shows a map of existing parcels with landscaping options.
- Slide 32:** Aménagement paysager sur des parcelles existantes. Shows a map of existing parcels with landscaping options.
- Slide 33:** Principes de Zonage de Livilliers. Shows a map of the village with zoning principles.
- Slide 34:** La poursuite de la démarche. Includes a timeline of the project's progress.

5. LA SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES ET LEUR PRISE EN COMPTE DANS LE PROJET DE PLU

Toutes les demandes consignées dans les registres, les observations formulées en réunions publiques, les lettres reçues, ont été prises en compte. Il ressort des observations formulées, plusieurs grands thèmes ont été portés à la connaissance des élus et ont contribué à l'enrichissement du projet de PLU.

- **L'évolution de l'urbanisation et de l'architecture des constructions du village**

- Plusieurs habitants ont pu faire part de leur inquiétude face à un risque d'évolution trop forte du village. Pour la majeure partie, Livilliers doit conserver son identité de village, ne pas s'étaler et le PLU doit permettre de réhabiliter les granges.
- La question de la qualité architecturale a pu également être abordée à travers le souhait de préserver l'identité et l'esthétisme des constructions.
- Les habitants semblent bien avoir connaissance des dispositions supérieures au PLU qui régissent son évolution urbaine et architecturale (le PNR, l'ABF, ...) mais d'aucuns appellent à plus d'ouverture en faveur de la diversité architecturale notamment à travers les possibilités de recours aux techniques permettant de traduire les principes de développement durable à l'échelle des constructions (installations photovoltaïques notamment).
- Certains ont même pu évoquer le poids des normes et contraintes qui pénaliseraient l'architecture contemporaine.

Prise en compte dans le PLU

Les débats entre les points de vue des habitants reflètent bien les enjeux qui pèsent sur les élus au regard de la conciliation des objectifs de préservation patrimoniale et d'ouverture à la création architecturale.

Cette question a pu être quasi récurrente dans les choix des élus et a pu se traduire à travers les outils du PLU (OAP, règlement notamment). Cependant ils ont également fait le choix de compléter le dispositif du PLU par l'élaboration d'un Cahier de recommandations architecturales.

Ce cahier établi en partenariat avec les services de l'architecture et des bâtiments de France se veut être un outil de sensibilisation des pétitionnaires mais également d'ouverture à la conciliation de ces deux enjeux.

Les débats portant sur cette question ont également conforté les élus dans leur objectif d'assurer une évolution très contenue du village en respect de sa qualité paysagère et de ses espaces cultivés.

- **Mobilités**

- Certaines observations ont pu porter sur la nécessité de renforcer les mobilités douces et notamment cyclables à l'échelle de la commune.

Prise en compte dans le PLU

En corollaire à cette thématique, ces préoccupations ont pu être associées à celle de la circulation routière particulièrement dense sur Livilliers. Le PLU s'est, dans ce sens, attaché à encourager un développement des connections piétonnières permettant à la fois de soutenir la convivialité villageoise, de proposer une alternative aux déplacements automobiles de proximité, mais également de sécuriser les déplacements des piétons dans le village.

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- **Le développement durable**

- L'attachement des habitants à la traduction des principes de développement durable a pu être ressenti à travers l'expression de préoccupations en faveur du fleurissement du village, du maintien d'une coulée verte,...

Prise en compte dans le PLU

Si le PLU a cherché à traduire des objectifs d'aménagement qualitatif tant pour les constructions que de leurs abords, il a également cherché à préserver les grands équilibres spatiaux qui régissent la gestion de l'espace de la commune.

Ainsi, les objectifs des élus ont été de préserver les éléments végétaux et notamment arborés significatifs et à contenir une densification anarchique qui pourrait porter atteinte à la qualité du cadre de vie proposé par le village tant au regard des paysages bâtis que de la gestion du stationnement sur l'espace public.

6. CONCLUSIONS

La concertation s'est tenue de manière continue durant toute l'élaboration du PLU.

Les modalités de concertation prévues par le conseil municipal ont été mises en œuvre et ont été enrichies par des dispositions spécifiques (notamment par la diffusion et distribution de notes d'informations dédiées au PLU dans les boîtes aux lettres des administrés).

L'outil de concertation qui a connu la plus forte utilisation semble être la réunion publique dont la forte participation illustre la qualité de l'information et la pertinence des moyens de distribution retenus par la municipalité.

L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'échanger avec les habitants et d'enrichir le projet de PLU désormais constitué.

Les préoccupations les plus fortes ont surtout été exprimées vis à vis de la valeur patrimoniale, de l'identité et du maintien de la qualité architecturale du village.

Les habitants ont, à travers ces éléments voulu faire part de leur attachement aux traits identitaires de leur village dans lequel ils attendent continuer à vivre sereinement.